

COMPTE-RENDU DE RÉUNION PUBLIQUE

Réunion publique sur les travaux à venir dans le cadre de la construction du “lot B1” dans les Provinces Françaises

LIEU	DATE ET HEURE	PARTICIPANT·E·S MAIRIE DE NANTERRE	PARTICIPANT·E·S EXTERNES	HABITANT·E·S
Salle de quartier des Provinces Françaises	12 février 2024 - 19h	Patrick Jarry, maire honoraire, conseiller municipal délégué à l'aménagement et l'urbanisme Eric Solas, adjoint au Maire en charge du quartier université et des élections Alexis Martin, adjoint au maire délégué à la transition écologique et au patrimoine communal Rachid Tayeb, adjoint au maire délégué au développement économique et au commerce et les services : Direction Générale, Mission de quartier	SEMNA Verrecchia	17 habitant.e.s présent.e.s

SITUATION

Les travaux du lot B1, dernier lot à construire au sein des Provinces Françaises dans le cadre de la rénovation urbaine, débuteront au mois de Mars dans l'allée de Gascogne. Afin que les riverain.e.s aient connaissance des détails du projet et de l'organisation du chantier, la ville a souhaité organiser une rencontre en présence du promoteur et de la SEMNA.

ÉTAPE N°1

PRÉSENTATION DU PROJET PAR VERRECCHIA

Retrouvez le support de présentation projeté par Verrecchia sur le site internet de la Ville.

Quelques précisions annexes apportées par les équipes du promoteur :

La commercialisation ne se fera pas directement par le promoteur mais par la Foncière Logement qui est maître d'ouvrage. Il s'agit de locatif libre dont la commercialisation sera prévue 6 à 4 mois avant la livraison générale.

Les équipes travaillent avec les agent.e.s de la Mairie pour déterminer le meilleur scénario d'entrées et sorties du chantier au regard des contraintes de circulation dans le quartier.

Un flyer sera distribué prochainement avec une adresse mail permettant de contacter Verrecchia.

Le projet comprend à présent 90 places de stationnement, c'est-à-dire plus que le nombre de logements. La construction de cet immeuble ne viendra donc pas détériorer la situation du stationnement sur le quartier. Les places en trop seront louées.

ÉTAPE N°2

TEMPS DE QUESTIONS ET RÉPONSES

Question habitant.e.s	Plus de précisions quant à la pierre de taille et les flux de camions
> Réponse	Les pierres de taille proviennent d'une carrière située en Île-de-France. Ce matériau limite les nuisances car moins de vibrations sont émises qu'avec le travail du béton par exemple. Aucun sous-sol ne sera construit, cela limitera le nombre de camions circulant et le dépôt des pierres se fera dans l'enceinte du chantier (qui correspond environ aux palissades actuelles). Le trajet des camions reste soumis à l'avis de la Mairie.
Question habitant.e.s	Alerte sur l'adéquation entre le trafic de camions et l'entrée et sortie des enfants de l'école Lucie Aubrac : la proximité avec la sortie d'école est importante et il y aura des impacts sur la circulation piétonne selon les horaires. Ne pas négliger ces conséquences.
> Réponse	le promoteur échangera dans les prochains jours pour étudier de près les impacts sur les circulations.
Question Eric Solas	Il faut mettre en place des outils pour que les choses se passent le mieux possible. La Ville a des exigences sur les horaires qui doivent absolument être respectés
> Réponse	Les nuisances autour des chantiers proviennent souvent des camions qui arrivent très tôt pour le terrassement. Ici il n'y aura que de très petits travaux de terrassements ce qui limite le risque de nuisances.

Question Rachid Tayeb	<p>Le plus gros conflit d'usage risque d'être avec l'école et le centre de loisirs : il faut absolument éviter que des camions livrent sur les horaires d'entrées et de sorties des élèves. Il faut que les équipes se mettent en lien avec les équipes éducatives.</p> <p>Demande d'un plan de l'installation du chantier plus lisible.</p>
Question Alexis Martin	Sur le plan on voit que le trottoir est supprimé, est-ce bien le cas ?
> Réponse	Oui, le trottoir est supprimé pour que les piétons passent loin de la palissade et ne passent pas le long du chantier au risque de tomber sur une sortie de camion.
Question habitant.e.s	<p>Le plus gros problème dans les Provinces Françaises c'est le stationnement et notamment à proximité des doubles files qui se forment pour l'entrée à l'école des enfants</p> <p>Demande d'installation d'un fléchage piéton.</p>
> Réponse Patrick Jarry	<p>Un fléchage piéton sera bien mis en place et les plans de circulation ont été élaborés avec les services de la Ville.</p> <p>Il est important de préciser qu'Action Logement est un acteur de référence du logement social et intermédiaire en France. Sa vocation est de faciliter l'accès au logement. Le groupement est constitué par un fond versé par les entreprises de plus de 10 salarié.e.s et prête de l'argent pour la rénovation des quartiers dans le cadre de l'ANRU. En échange de ces prêts, cet acteur demande la mise à disposition gratuite d'un terrain pour construire des logements en accession à la propriété pour les salarié.e.s des entreprises qui contribuent à leur fond ou du locatif pour les salarié.e.s de ces mêmes entreprises.</p> <p>La sortie de ce lot a été un peu longue entre les difficultés d'isolation des vibrations du tunnel RER, l'épidémie de COVID, la demande de la Ville de refaire la présentation des projets initiaux (jugés trop denses). Ce lot aurait déjà dû être sorti de terre mais tout ce travail a abouti sur un projet de qualité : le premier immeuble en pierre de taille de Nanterre.</p>
Question habitant.e.s	Quel est le type de pierre et d'où est-ce qu'elles viennent ?
> Réponse Verrecchia et Patrick Jarry	<p>C'est de la pierre calcaire de taille qui vient de l'Oise. La carrière est située en Île-de-France.</p> <p>Patrick Jarry : on essaiera d'organiser une visite des carrières en question.</p>
Question habitant.e.s	le nombre d'habitants est en forte croissance pour un nombre de places de parking limité et un problème de distribution des macarons, est-ce que la Mairie a réfléchi à une solution ?
> Remarque Eric Solas	Les vis-à-vis ont été bien respectés dans le projet : les orientations sont bien conçues pour limiter vis-à-vis car aucune façade ne sera construite en parallèle de l'existant.

ÉTAPE N°3

A VENIR..

- Diffusion d'un flyer d'information complet par Verrecchia
- Mise en place d'un cheminement piétonnier
- Mise en place d'un comité de suivi de chantier : les habitant.e.s volontaires pour faire partie du comité de suivi de chantier sont invités à se manifester auprès de la mission de quartier sur l'adresse mail missiondequartier.universite@mairie-nanterre.fr